



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de Québec
No division : 02 - Québec
No cour : 200-11-027728-214
No dossier : 43-2791795

Dans l'affaire de la proposition de :

Éclairage Contraste M.L. Inc. et Immeubles Lecluze Inc.

Débiteur

MNP LTD / MNP LTÉE

Syndic autorisé en insolvabilité

Date de la proposition :	16 juin 2022	Garantie :	\$
Assemblée des créanciers :	06 juillet 2022, 15:00 Vidéoconférence Contacter syndic pour détails Saint-Jean-Chrysostome Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DU DEPOT D'UNE PROPOSITION - Article 62

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné a été déposée en vertu de l'article 62 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Le syndic susmentionné doit :

- me fournir, sans délai, une garantie selon la somme susmentionnée; et
- envoyer à tous les créanciers, aux moins dix jours avant l'assemblée, un avis de l'assemblée des créanciers, laquelle sera tenue à la date et à l'endroit susmentionnés.

Date : 05 juillet 2022, 08:52

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec, Québec, Canada, G1J0C4, (877)376-9902

Canada